

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS – n° 16/112

« COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLINES DU NORD DAUPHINE »

Nombre de Membres	En exercice	Présents	Votants
	36	27	30

L'an 2016, le jeudi 20 octobre, à 19h30, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Collines du Nord-Dauphiné, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint Georges d'Espéranche, sous la présidence de René PORRETTA.

Date de convocation : Jeudi 13 octobre 2016

Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET (Heyrieux)

Présents : QUEMIN André (Bondefamille) ; ORELLE Pierre-Louis, BESSON Nathalie (Charantonay); REY Christian, MAGNARD Corinne, NEPLE Alain, SAUGEY Catherine (Diémoz) ; CRESSENT Bernard, FASSINOT Christine (Grenay); CHASTAGNARET Martine, GENDRIN Valérie, NOWAK Christine, REVEYRAND Michel (Heyrieux); PORRETTA René, VISCOGLIOSI Béatrice (Oytier Saint Oblas); COCHARD Bernard, KENT Pierre-Alain (Roche); LASSALLE Camille, NEDJAM Angèle, CASTAING Patrick, JALOUX Isabelle, TERRY Joël (Saint Georges d'Espéranche); MUSTI Murielle, MICHAUD Jean-Paul, GALLON Gérard (Saint Just Chaleyssin); PARISSET Robert, CLAUDIN Félicie (Valencin).

Absents: ANGNONIN Daniel, BERGERET Julian, DAMIER Pierre, DEVRED Marie-Agnès, FARAULT Patrick, HUGOU Isabelle, MIGNOZZI François, PORTAL Philippe, VAILLANT Evelyne

Procurations : ANGNONIN Daniel donne procuration à CHASTAGNARET Martine
DEVRED Marie-Agnès donne procuration à QUEMIN André
VAILLANT Evelyne donne procuration à COCHARD Bernard

EAJE INTERCOMMUNAL SAINT-GEORGES-D'ESPERANCHE – ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

Par délibération en date du 12 mai 2016, le Conseil Communautaire approuvait l'avant-projet détaillé (APD) présenté par l'équipe d'architecture B_CUBE ARCHITECTES (mandataire du groupement solidaire)/ PROCOBAT/ COGECI/ THERMIBEL pour une enveloppe financière prévisionnelle de travaux d'un montant de **1 208 000 € HT**.

Les résultats de la consultation qui a été lancée sous forme de marchés de travaux à procédure adaptée (MAPA) ont été présentés aux membres de la Commission d'Appel d'Offres en date du 11.10.2016.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- CONSIDERANT les critères de sélection définis dans le règlement de la consultation, à savoir : Valeur technique 40 % / Prix 60 %,
- VU le rapport d'analyse des offres dressé par la SPLA SARA, maître d'ouvrage délégué,
- DE RETENIR l'**option 1** « Création d'une passerelle » pour un montant HT de 18 732,50 € et l'**option 3** « Remplacement des stores textiles par des Brise Soleil Orientables – BSO) pour un montant de 2 505,10 €,
- D'ATTRIBUER les marchés de travaux aux entreprises indiquées dans le tableau ci-dessous, conformément à l'avis de la commission d'appel d'offres, pour un montant total HT de **1 066 213,38 €** :

LOTS	ENTREPRISES RETENUES	MONTANT HT (BASE + OPTION 1 et 3)
LOT N° 01 TERRASSEMENTS_VRD	GROUPEMENT GUILLAUD TP SAINT JEAN DE BOURNAY (38440)	114 075,70 €
LOT N° 02 ESPACE VERTS	JARDIN SERVICES PONT EVEQUE (38780)	4 915,60 €
LOT N° 03 GROS ŒUVRE_ CHAPE TRADITIONNELLE	ENTREPRISE CHATAIN CHARANTONNAY (38790)	215 876,30 €
LOT N° 04 CHARPENTE BOIS_COUIVERTURE	LES CHARPENTIERES DE SONNAY ANJOU (38150)	112 792,96 €
LOT N° 05 BARDAGE	SAS FRANCO DENIS BOURGOIN JALLIEU (38300)	88 710,60
LOT N° 06 MENUISERIES EXTERIEURES_OCCULTATIONS	SARL MARTIN G PONT EVEQUE (38780)	71 824,30 €
LOT N° 07 SERRURERIE_METALLERIE	SARL DURIEUX PONT EVEQUE(38780)	70 042,30 €
LOT N° 08 CLOISONS_FAUX PLAFONDS PEINTURE_NETTOYAGE	Non attribué / reporté	

LOT N° 09 MENUISERIES INTERIEURES	THALMANN ST CONSORCE (69280)	109 500,00 €
LOT N° 10 CARRELAGE	DANI CARRELAGES ST GENEST (42530)	19 000,00 €
LOT N° 11 SOLS SOUPLES	CIOLFI MOIRANS (38430)	9 399,00 €
LOT N° 12 CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRES	MEDT ST GEORGES D'ESPERANCHE (38790)	149 475,00 €
LOT N° 13 ELECTRICITE COURANTS FAIBLES	NRCOM SAINT PRIEST (69800)	84 101,62 €
LOT N° 14 CUISINE	CUNY BOURG EN BRESSE (01100)	16 500,00 €

Envoyé en préfecture le 24/10/2016
 Reçu en préfecture le 24/10/2016
 Affiché le 24/10/2016
 ID : 038-243801255-20161024-D16_112-DE

- D'AUTORISER le Président et la SPLA SARA, maître d'ouvrage délégué, à engager toute démarche en ce sens et à signer les marchés correspondants ainsi que tout document s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Ont signé au registre les membres présents du Conseil Communautaire. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération, Transmise en Sous-Préfecture de Vienne le 24/10/16..... Affichée le 24/10/16.....

Pour copie conforme, à Heyrieux, le 24/10/2016,
Le Président
René PORRETTA

